
*Chambre de Commerce
et d'Industrie
de Corse*

Janvier 2023



PLAN DE SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE

TABLE DES MATIERES

1.	CONTEXTE.....	3
2.	PRINCIPE.....	3
3.	SITUATION ACTUELLE.....	3
4.	AÉROPORTS.....	8
	A. Actions immédiates.....	8
	B. Actions à court terme.....	9
	C. Actions à moyen terme.....	9
	D. Actions à long terme.....	9
5.	PORTS.....	10
	A. Actions immédiates.....	10
	B. Actions à court terme.....	10
	C. Actions à moyen terme.....	11
	D. Actions à long terme.....	11
6.	TERTIAIRE.....	11
	A. Actions immédiates.....	11
	B. Actions à court terme.....	11
	C. Actions à moyen terme.....	12

1. CONTEXTE

Le plan de sobriété énergétique a été annoncé le 6 octobre 2022 par le gouvernement. Les objectifs : une réduction de 10% de la consommation d'énergie d'ici 2024 et de 40% d'ici 2050 (2019 incarnant l'année de référence).

Il concerne l'ensemble de la société : État, entreprises, collectivités et citoyens.

Inscrite dans l'article 1 de la loi sur la transition énergétique (2015), la sobriété énergétique constitue en fait l'un des piliers fondamentaux de cette transition.

2. PRINCIPE

Le présent plan de sobriété énergétique de la CCI de Corse constitue le socle des engagements généraux qui doivent être mis en œuvre dans chaque grand secteur d'activité :

- Aéroports ;
- Ports ;
- « Tertiaire » (Palais des congrès, campus formation, sièges).

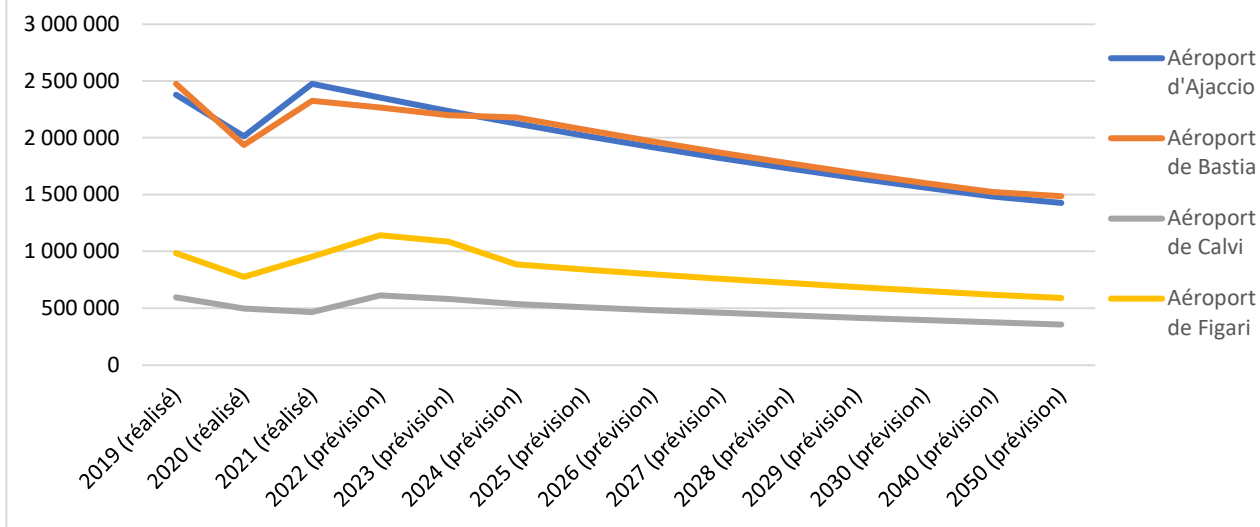
Chaque établissement devra décliner son propre plan de sobriété et son plan d'actions à court, moyen et long terme, à tout le moins, à partir des dispositions définies ci-après, en fonction de son activité et des objectifs qui auront été fixés.

3. CONSOMMATIONS ET ÉVOLUTIONS PROGRAMMÉES

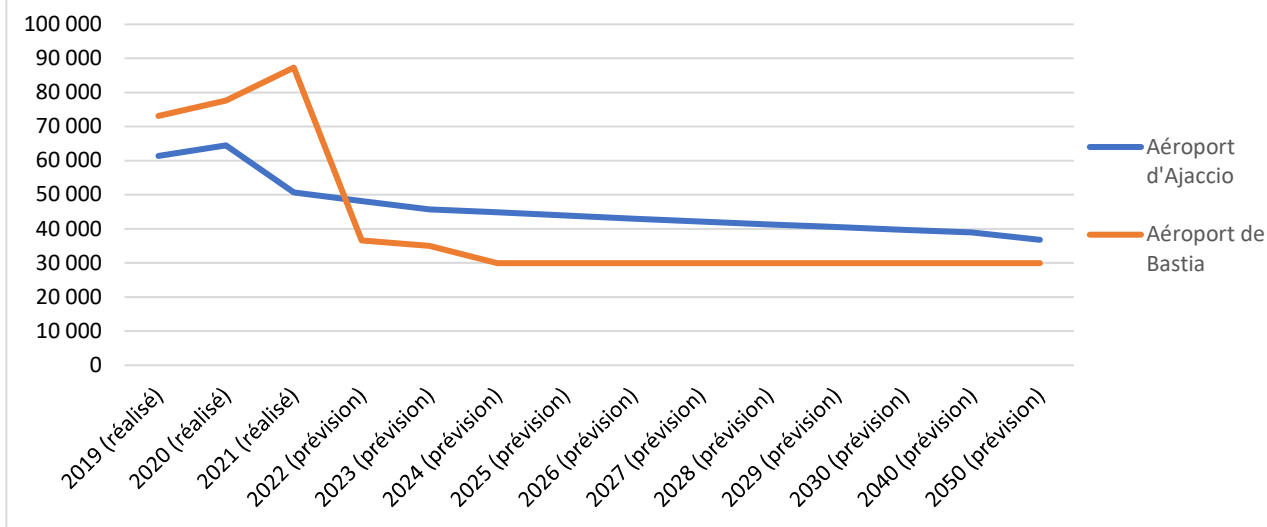
Les consommations énergétiques (électricité, fioul, gaz) de chacun des établissements de la CCI de Corse et les évolutions programmées en fonction des objectifs fixés par le plan de sobriété sont illustrées dans les graphiques ci-après par secteur et au niveau de la CCI de Corse :

A. Consommations énergétiques pour le secteur « Aéroports »

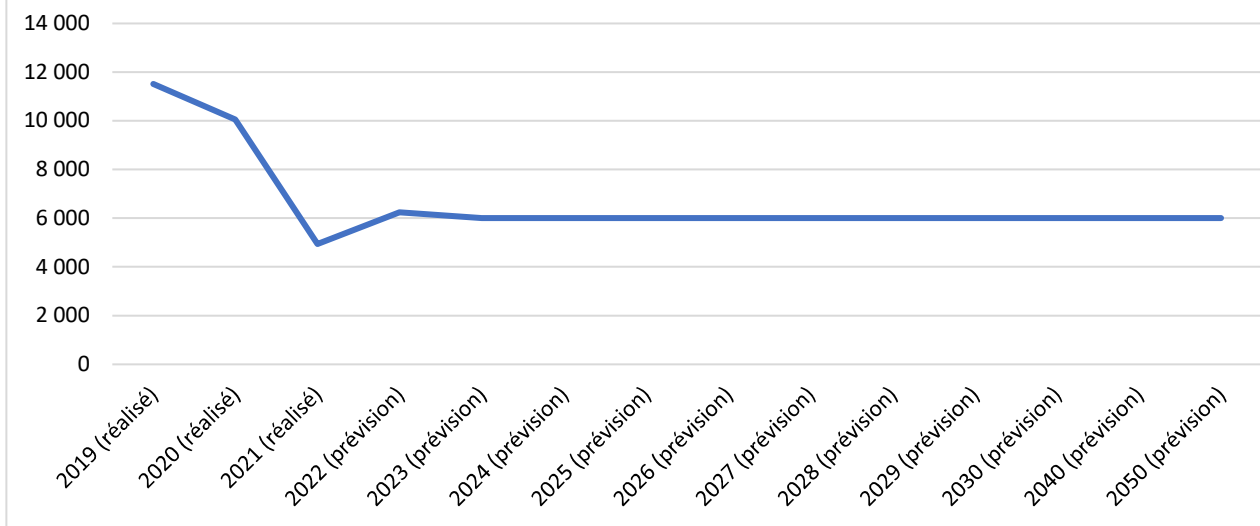
Aéroports (Consommation électrique en kWh)



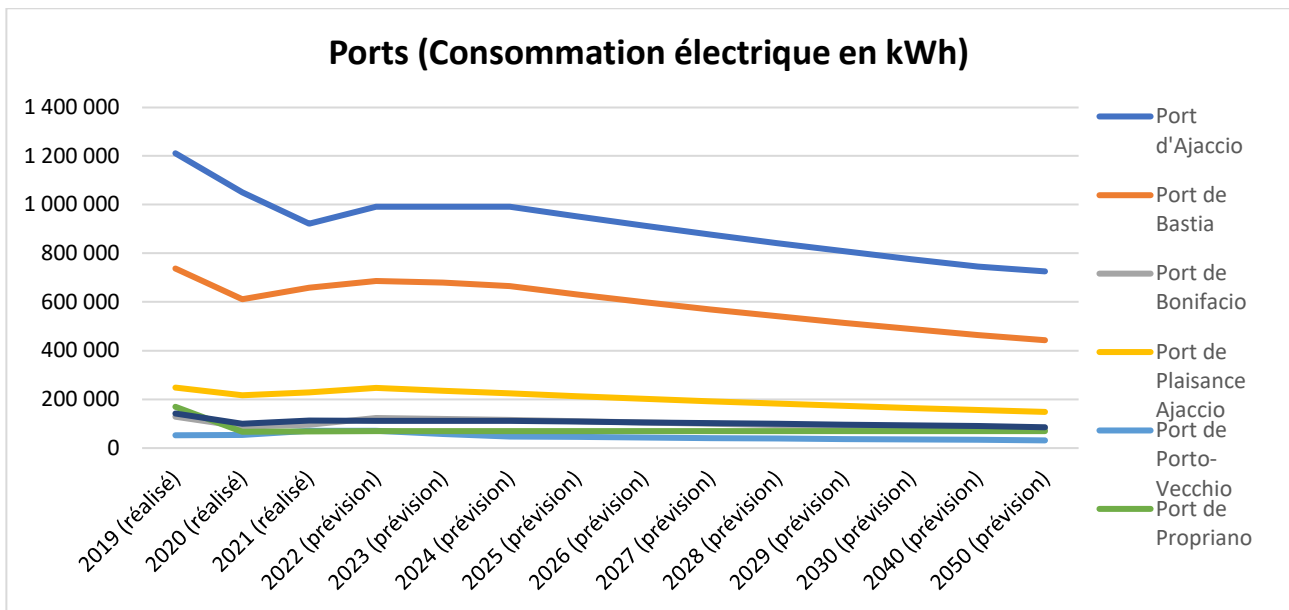
Aéroports (Consommation de fioul en litres)



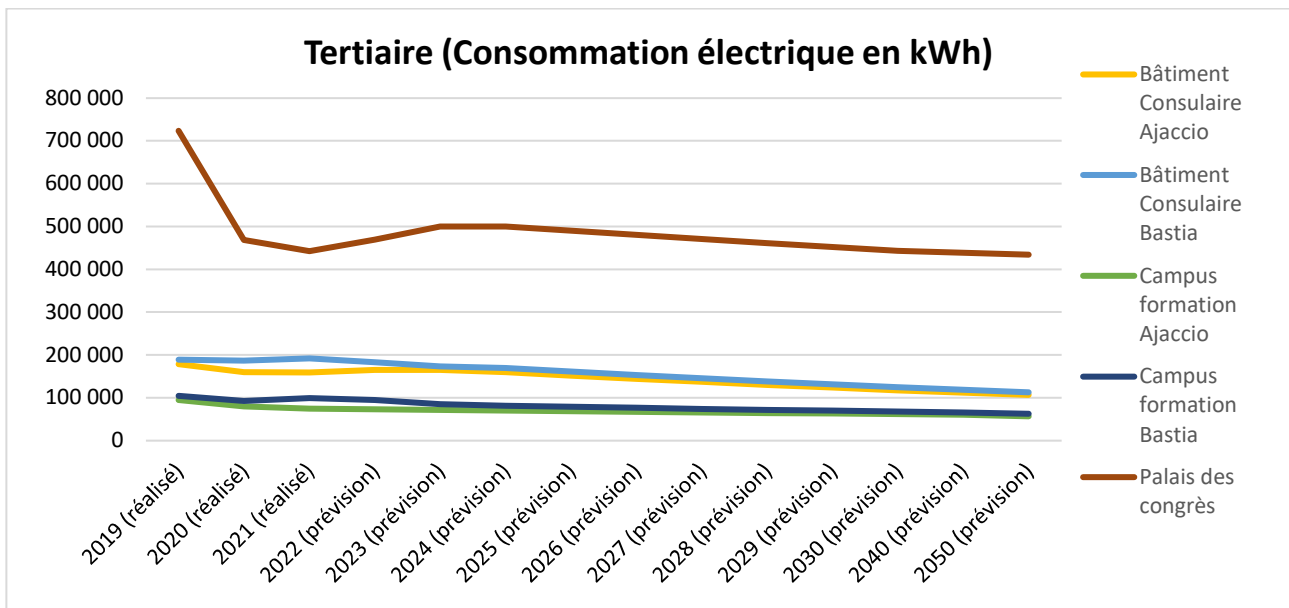
Aéroport de Calvi (Consommation de gaz en litres)

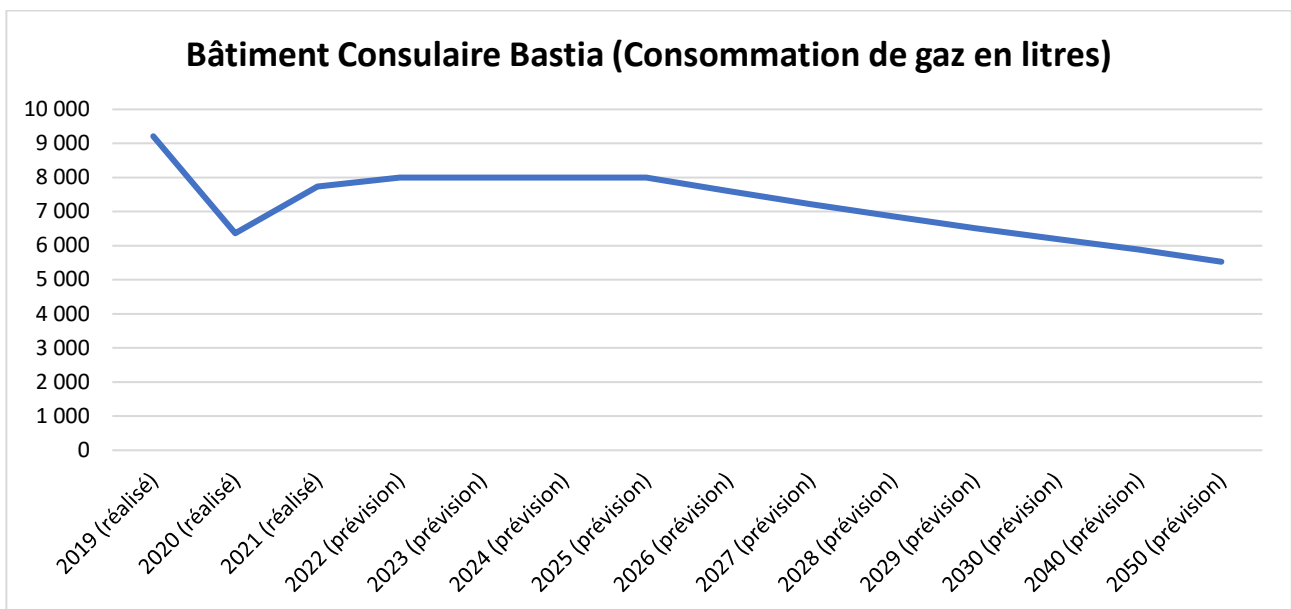
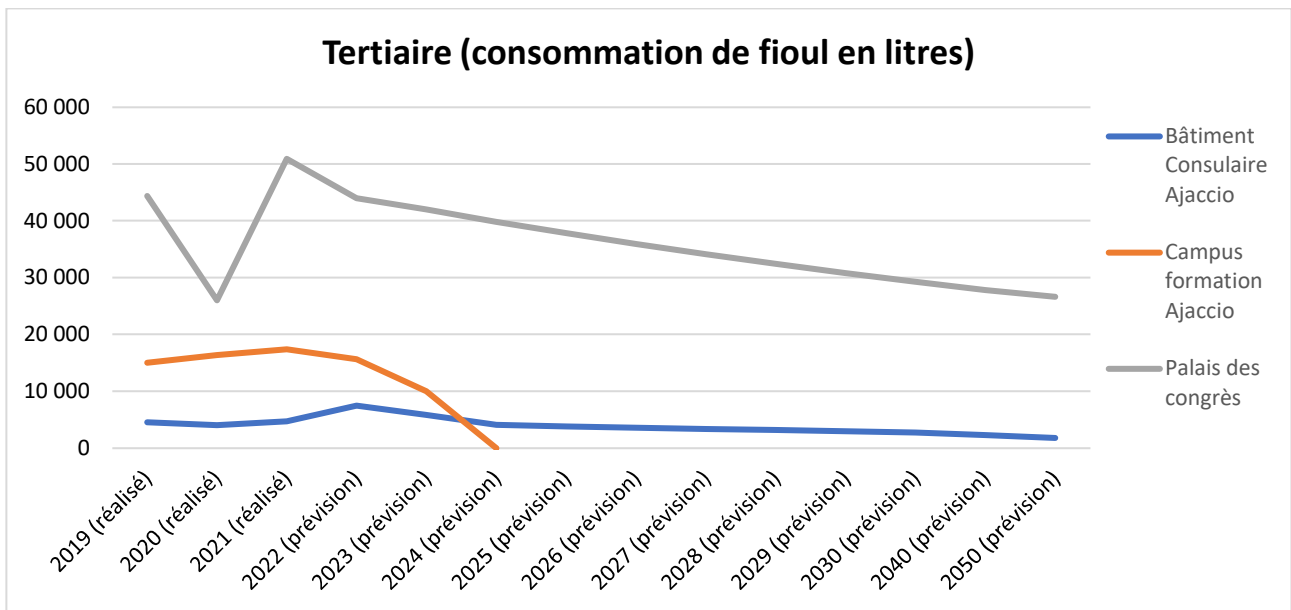


B. Consommations énergétiques pour le secteur « Ports »



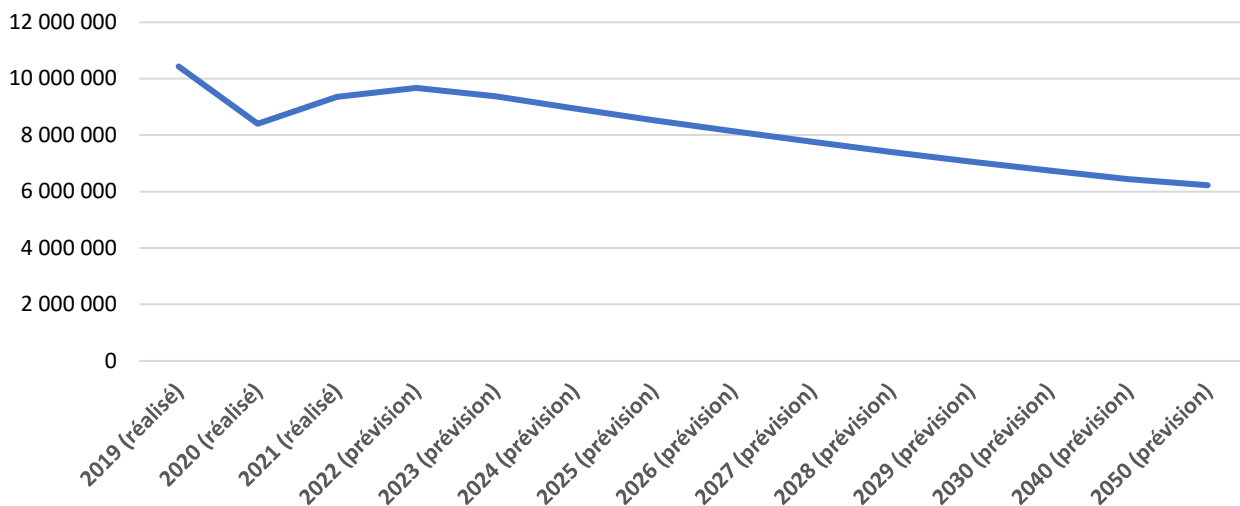
C. Consommations énergétiques pour le secteur « Tertiaire »



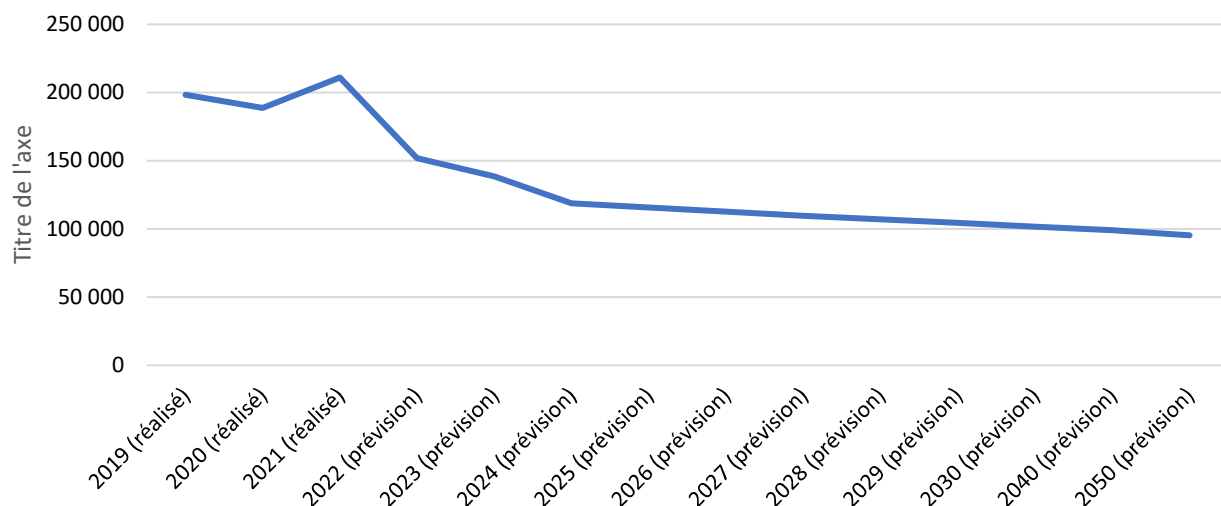


D. Consommations énergétiques pour la CCI de Corse

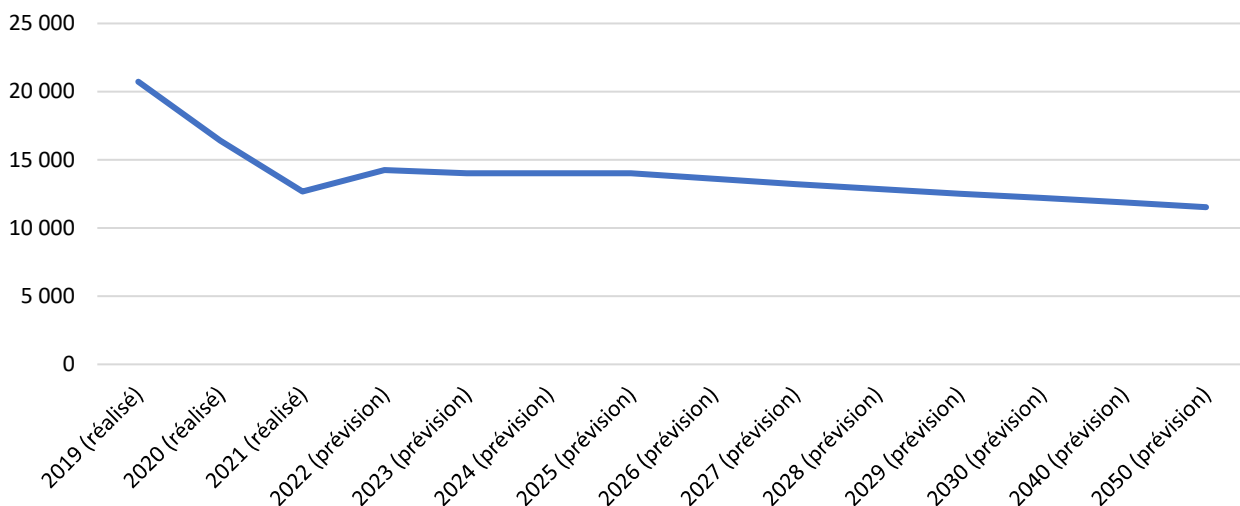
Total CCI (Consommation électrique en kWh)



Total CCI (Consommation de fioul en litres)



Total CCI (Consommation de gaz en litres)



E. Objectifs

Les objectifs à atteindre en 2024 et en 2050 en termes de consommation énergétique sont précisés dans le tableau ci-après, avec 2019 comme année de référence :

Consommation énergétique de la CCI de Corse	2019 (année de référence)		Objectif 2024 (-10%/2019)	Objectif 2050 (-50%/2019)
Electricité (kWh)	1 251 834,36 € HT	10 418 724	8 931 489	6 219 102
Fioul (litres)	152 943,07 € HT	198 349	118 650	95 253
Gaz (litres)	58 978,21 € HT	20 734	14 000	11 527

F. Périmètre et suivi des consommations

Les consommations réalisées et programmées ne concernent que les installations techniques et les bâtiments existants en 2019 dont l'usage est réservé exclusivement à la CCI de Corse.

Le suivi de la consommation projetée s'opèrera annuellement et sur le même périmètre retenu en 2019. Des corrections seront apportées en cas de dérives par rapport aux objectifs fixés.

Les consommations réalisées et programmées sont détaillées dans l'annexe 1.

4. AÉROPORTS

A. Actions immédiates

- Retarder la période de démarrage de chauffage ou de climatisation dans les bâtiments ;
- Anticiper l'arrêt de la période de chauffage ou de climatisation dans les bâtiments ;
- Fixer le chauffage à 19° et la climatisation à 26° dans les bâtiments ;
- Encadrer, en fonction de l'activité, la période de fonctionnement journalière du chauffage ou de la climatisation dans les bâtiments ;
- Ne pas chauffer ou climatiser les zones inoccupées dans les bâtiments ;
- Réduire la période de fonctionnement quotidienne des matériels électriques à l'intérieur et à l'extérieur dans les bâtiments ;
- Eteindre les matériels, équipements, zones et installations non utilisés ou inoccupés dans les bâtiments ;
- Optimiser le renouvellement d'air des centrales de traitement d'air en limitant l'apport d'air extérieur dans les bâtiments ;
- Supprimer l'utilisation de l'eau chaude dans les sanitaires ;
- Surveiller les consommations énergétiques ;

- Mettre en place des procédures pour suivre et limiter la consommation énergétique ;
- Sensibiliser les personnels à la sobriété énergétique ;

B. Actions à court terme

- Réaliser un diagnostic des performances énergétiques des bâtiments ;
- Moderniser l'éclairage par des dispositifs à LED ;
- Installer des détecteurs de présence dans les circulations et sanitaires ;
- Renouveler la flotte de véhicules par des véhicules hybrides ou électriques ;
- Remplacer les matériels industriels thermiques par des matériels industriels électriques, à hydrogène ou hybrides (balayeuse, engin de levage, ...) ;
- Mettre en place des compteurs adaptés (électrique, gaz, fioul, eau potable, eau brute, etc.) pour chaque type d'installation technique ;
- Se doter d'outils de pilotage innovants et performants de suivi et de mesure de la consommation en temps réel (électrique, gaz, fioul, etc.) ;
- Etudier la mise en œuvre de solutions décarbonées pour réduire les consommations énergétiques des bâtiments et installations techniques nécessaires à la gestion des équipements de la CCI de Corse ;
- Elaborer un « programme d'investissement sobriété énergétique », à court terme, à partir du diagnostic des performances énergétiques des bâtiments et des études de solutions décarbonées pour réduire les consommations énergétiques ;

C. Actions à moyen terme

- Elaborer un « programme d'investissement sobriété énergétique », à moyen terme, à partir du diagnostic des performances énergétiques des bâtiments et des études de solutions décarbonées pour réduire les consommations énergétiques ;

D. Actions à long terme

- Elaborer un « programme d'investissement sobriété énergétique », à long terme, à partir du diagnostic des performances énergétiques des bâtiments et des études de solutions décarbonées pour réduire les consommations énergétiques.

5. PORTS

A. Actions immédiates

- Retarder la période de démarrage de chauffage ou de climatisation dans les bâtiments ;
- Anticiper l'arrêt de la période de chauffage ou de climatisation dans les bâtiments ;
- Fixer le chauffage à 19° et la climatisation à 26° dans les bâtiments ;
- Encadrer, en fonction de l'activité, la période de fonctionnement journalière du chauffage ou de la climatisation dans les bâtiments ;
- Ne pas chauffer ou climatiser les zones inoccupées dans les bâtiments ;
- Réduire la période de fonctionnement quotidienne des matériels électriques à l'intérieur et à l'extérieur dans les bâtiments ;
- Eteindre les matériels, équipements, zones et installations non utilisés ou inoccupés dans les bâtiments ;
- Optimiser le renouvellement d'air des centrales de traitement d'air en limitant l'apport d'air extérieur dans les bâtiments ;
- Supprimer l'utilisation de l'eau chaude dans les sanitaires ;
- Surveiller les consommations énergétiques ;
- Mettre en place des procédures pour suivre et limiter la consommation énergétique ;
- Sensibiliser les personnels à la sobriété énergétique ;

B. Actions à court terme

- Réaliser un diagnostic des performances énergétiques des bâtiments ;
- Moderniser l'éclairage par des dispositifs à LED ;
- Installer des détecteurs de présence dans les circulations et sanitaires ;
- Renouveler la flotte de véhicules par des véhicules hybrides ou électriques ;
- Remplacer les matériels industriels thermiques par des matériels industriels électriques, à hydrogène ou hybrides (balayeuse, engin de levage, ...) ;
- Mettre en place des compteurs adaptés (électrique, gaz, fioul, eau potable, eau brute, etc.) pour chaque type d'installation technique ;
- Se doter d'outils de pilotage innovants et performants de suivi et de mesure de la consommation en temps réel (électrique, gaz, fioul, etc.) ;
- Etudier la mise en œuvre de solutions décarbonées pour réduire les consommations énergétiques des équipements nécessaires au fonctionnement de l'aéroport
- Elaborer un « programme d'investissement sobriété énergétique », à court terme, à partir du diagnostic des performances énergétiques des bâtiments et des études de solutions décarbonées pour réduire les consommations énergétiques ;

C. Actions à moyen terme

- Elaborer un « programme d'investissement sobriété énergétique », à moyen terme, à partir du diagnostic des performances énergétiques des bâtiments et des études de solutions décarbonées pour réduire les consommations énergétiques ;

D. Actions à long terme

- Elaborer un « programme d'investissement sobriété énergétique », à long terme, à partir du diagnostic des performances énergétiques des bâtiments et des études de solutions décarbonées pour réduire les consommations énergétiques.

6. TERTIAIRE

A. Actions immédiates

- Retarder la période de démarrage de chauffage ou de climatisation dans les bâtiments ;
- Anticiper l'arrêt de la période de chauffage ou de climatisation dans les bâtiments ;
- Fixer le chauffage à 19° et la climatisation à 26° dans les bâtiments ;
- Encadrer la période de fonctionnement journalière du chauffage ou de la climatisation dans les bâtiments ;
- Ne pas chauffer ou climatiser les zones inoccupées dans les bâtiments ;
- Réduire la période de fonctionnement quotidienne des matériels électriques à l'intérieur et à l'extérieur des bâtiments ;
- Eteindre les matériels, équipements, zones et installations non utilisés ou inoccupés dans les bâtiments ;
- Supprimer l'utilisation de l'eau chaude dans les sanitaires ;
- Surveiller mensuellement les consommations ;
- Mettre en place des procédures pour suivre et limiter la consommation énergétique ;
- Sensibiliser les personnels à la sobriété énergétique ;

B. Actions à court terme

- Réaliser un diagnostic des performances énergétiques des bâtiments ;
- Moderniser l'éclairage par des dispositifs à LED ;
- Installer des détecteurs de présence dans les circulations et sanitaires ;
- Renouveler la flotte de véhicules par des véhicules hybrides ou électriques ;
- Mettre en place des compteurs adaptés (électrique, gaz, fioul, etc.) pour chaque type d'installation technique pertinente ;

- Etudier la mise en œuvre de solutions décarbonées pour réduire les consommations énergétiques des équipements nécessaires au fonctionnement des bâtiments ;
- Elaborer un « programme d'investissement sobriété énergétique », à court terme, à partir du diagnostic des performances énergétiques des bâtiments et des études de solutions décarbonées pour réduire les consommations énergétiques ;

C. Actions à moyen terme

- Elaborer un « programme d'investissement sobriété énergétique », à moyen terme, à partir du diagnostic des performances énergétiques des bâtiments et des études de solutions décarbonées pour réduire les consommations énergétiques.

ANNEXE 1

A. Consommation électrique

(en KWh)	2019 (réalisé)	2020 (réalisé)	2021 (réalisé)	2022 (prévision)	2023 (prévision)	2024 (prévision)	2025 (prévision)	2026 (prévision)	2027 (prévision)	2028 (prévision)	2029 (prévision)	2030 (prévision)	2040 (prévision)	2050 (prévision)
Aéroport d'Ajaccio	2 379 492	2 013 511	2 477 437	2 353 600	2 235 900	2 124 100	2 017 900	1 917 000	1 821 200	1 730 100	1 643 600	1 561 400	1 483 300	1 427 695
Aéroport de Bastia	2 477 132	1 936 194	2 326 074	2 266 260	2 200 000	2 180 000	2 071 000	1 967 500	1 869 100	1 775 600	1 686 800	1 602 500	1 522 400	1 486 279
Aéroport de Calvi	595 773	495 953	465 962	612 508	580 000	536 195	509 400	483 900	459 700	436 700	414 900	394 200	374 500	357 464
Aéroport de Figari	983 495	775 356	952 058	1 142 028	1 084 900	885 146	840 900	798 900	759 000	721 100	685 000	650 800	618 300	590 097
Bâtiment Consulaire Ajaccio	178 611	160 093	158 864	165 000	165 000	160 000	152 000	144 400	137 180	130 321	123 805	117 615	111 734	107 167
Bâtiment Consulaire Bastia	188 676	186 568	192 350	182 733	173 596	169 808	161 318	153 252	145 589	138 310	131 395	124 825	118 584	113 206
Campus formation Ajaccio	95 201	79 819	74 380	72 892	71 435	70 006	68 606	67 234	65 889	64 571	63 280	62 014	60 774	57 121
Campus formation Bastia	104 657	92 407	99 243	94 925	85 433	81 365	78 924	76 556	74 259	72 032	69 871	67 775	65 741	62 794
Palais des congrès	723 643	468 163	442 564	469 113	500 000	500 000	490 000	480 200	470 596	461 184	451 960	442 921	438 492	434 186
Port d'Ajaccio	1 210 841	1 050 853	920 975	991 016	991 016	991 016	951 375	913 320	876 788	841 716	808 047	775 725	744 696	726 505
Port de Bastia	738 261	610 499	658 995	686 583	679 200	664 435	631 213	599 652	569 670	541 186	514 127	488 421	464 000	442 957
Port de Bonifacio	128 796	87 637	95 594	123 593	119 885	115 916	110 121	104 615	99 384	94 415	89 694	85 209	80 949	77 278
Port de Plaisance Ajaccio	248 781	216 351	228 193	246 889	235 000	223 900	212 705	202 070	191 966	182 368	173 250	164 587	156 358	149 269
Port de Porto-Vecchio	52 891	53 589	71 586	70 581	58 000	47 602	45 222	42 961	40 813	38 772	36 833	34 992	33 242	31 735
Port de Propriano	170 220	67 778	67 876	70 000	70 000	70 000	70 000	70 000	70 000	70 000	70 000	70 000	70 000	70 000
Port d'Île Rousse	142 254	99 170	112 430	112 000	112 000	112 000	108 640	105 381	102 219	99 153	96 178	93 293	90 494	85 352
Total CCI	10 418 724	8 393 941	9 344 581	9 659 721	9 361 365	8 931 489	8 519 323	8 126 940	7 753 353	7 397 528	7 058 740	6 736 277	6 433 564	6 219 102
Total CCI en €HT	1 251 834,36													

B. Consommation de fioul

(en litres)	2019 (réalisé)	2020 (réalisé)	2021 (réalisé)	2022 (prévision)	2023 (prévision)	2024 (prévision)	2025 (prévision)	2026 (prévision)	2027 (prévision)	2028 (prévision)	2029 (prévision)	2030 (prévision)	2040 (prévision)	2050 (prévision)
Aéroport d'Ajaccio	61 403	64 553	50 625	48 100	45 700	44 800	43 900	43 000	42 100	41 300	40 500	39 700	38 900	36 842
Aéroport de Bastia	73 089	77 649	87 341	36 546	35 000	30 000	30 000	30 000	30 000	30 000	30 000	30 000	30 000	30 000
Bâtiment Consulaire Ajaccio	4 500	4 000	4 700	7 500	5 800	4 050	3 807	3 579	3 364	3 162	2 972	2 700	2 250	1 800
Campus formation Ajaccio	15 005	16 360	17 387	15 600	10 000	0								
Palais des congrès	44 352	26 029	50 915	44 000	42 000	39 800	37 810	35 920	34 124	32 417	30 796	29 257	27 794	26 611
Total CCI	198 349	188 591	210 968	151 746	138 500	118 650	115 517	112 498	109 587	106 879	104 269	101 657	98 944	95 253
Total CCI en €HT	152 943,07													

C. Consommation de gaz

<i>(en litres)</i>	2019 (réalisé)	2020 (réalisé)	2021 (réalisé)	2022 (prévision)	2023 (prévision)	2024 (prévision)	2025 (prévision)	2026 (prévision)	2027 (prévision)	2028 (prévision)	2029 (prévision)	2030 (prévision)	2040 (prévision)	2050 (prévision)
<i>Aéroport de Calvi</i>	11 522	10 050	4 940	6 241	6 000	6 000	6 000	6 000	6 000	6 000	6 000	6 000	6 000	6 000
<i>Bâtiment Consulaire Bastia</i>	9 212	6 360	7 732	8 000	8 000	8 000	8 000	7 600	7 220	6 859	6 516	6 190	5 881	5 527
<i>Total CCI</i>	20 734	16 410	12 672	14 241	14 000	14 000	14 000	13 600	13 220	12 859	12 516	12 190	11 881	11 527
<i>Total CCI en €HT</i>	58 978,21													